



RÉSEAU
Accorderie

2024
2027

PLANIFICATION
STRATÉGIQUE

PLAN D'ACTION

LE RÉSEAU ACCORDERIE

Mission

Le Réseau Accorderie a été créé en 2006 en ayant pour mission d'agir pour la transformation sociale en accompagnant le développement des Accorderies, en les soutenant dans leurs activités, en représentant leurs intérêts et en défendant leur mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Plus spécifiquement, le mandat du Réseau Accorderie est de :

- Fournir des services communs tels que la plateforme informatique pour les échanges de services (espace membre) et le site Internet mis à la disposition de toutes les Accorderies;
- Faciliter le transfert de connaissances et d'expertises;
- Animer la co-construction et la coopération entre les Accorderies et le Réseau;
- Favoriser et accompagner l'émergence et le démarrage de nouvelles Accorderies;
- Représenter l'ensemble des Accorderies sur les plans provincial, national et international;
- Assurer le respect des principes fondamentaux définis dans la Charte des Accorderies.

Vision

Un modèle Accorderie reconnu, des Accorderies dynamiques et solidaires, un Réseau fort et présent dans toutes les régions du Québec.

Valeurs

- Justice sociale
- Solidarité
- Inclusion sociale
- Entraide
- Coopération

Le modèle Accorderie

Le modèle Accorderie est né dans la ville de Québec, en 2002. L'objectif était alors de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par et pour les gens qui les vivent grâce à la mise en place d'un système d'échanges de services, individuels, collectifs et associatifs, mettant à contribution les talents et les compétences de personnes d'âge, de sexe, de culture et de revenus différents. Évitant de marginaliser les gens d'un même groupe ou soumis aux mêmes difficultés, l'Accorderie se fait un point d'honneur de cultiver la mixité afin de consolider le tissu social. En créant une monnaie d'échange alternative et accessible à tous.tes, le temps, l'Accorderie favorise l'égalité entre tous.

La mise en valeur des habiletés des individus dans une perspective d'entraide inclusive, de solidarité et de coopération permet de vivre différemment les relations humaines dans le cadre économique imposé par notre société. Au moyen d'une plateforme Web, l'Accorderie rend possible les échanges entre les membres: chaque heure de service donnée correspond à une heure de service à recevoir, peu importe la nature du service échangé ou par qui il est donné. Des activités diverses organisées par l'Accorderie et par ses membres favorisent le réseautage, un puissant antidote pour contrer notamment l'isolement social, la pauvreté et pour améliorer la résilience collective.



Contexte

Après 3 ans de travail acharné à faire connaître et reconnaître notre modèle unique d'innovation sociale québécoise auprès de nos décideurs, un premier pas important a été franchi. Le 7 mai 2024, madame Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, annonçait lors d'une conférence de presse tenue à Shawinigan l'octroi d'un financement à la mission pour deux premières Accorderies ainsi reconnues comme organismes d'action communautaire autonome à vocation multisectorielle.

En plus de la recherche de financement qui a occupé une part importante de nos actions après plusieurs années de grande précarité, et vu le grand roulement généré par celles-ci, nous avons pris le temps de nous réapproprier notre histoire et notre modèle en plus de réaliser des consultations et des réflexions sur nos pratiques sur le terrain, sur leurs bienfaits et leurs limites dans un monde qui vit de constants changements.

La présente planification stratégique est l'aboutissement d'un long travail collaboratif ayant pour point de départ non seulement le bilan de la planification précédente, mais aussi les consultations menées avant, pendant et après le lac-à-l'épaulé de 2022. Ce travail a été complété par une nouvelle analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) menée à partir de sondages auprès des Accorderies.

Devant l'espoir d'une plus grande stabilité financière à venir, nous nous sommes enfin permis de nous projeter dans une vision rassembleuse tout en réaffirmant notre mission et en nous appuyant sur les valeurs qui nous portent.

Démarche

La démarche d'élaboration de la planification stratégique du Réseau Accorderie s'appuie donc sur les constats faits lors du lac-à-l'épaule de novembre 2022 qui réunissait les représentant.e.s des Accorderies du Québec. De plus, les documents synthèses de la consultation qui a précédé cet événement, les travaux des comités qui en ont découlé en plus du bilan de la planification stratégique 2021-2024 ainsi qu'un sondage FFOM envoyé à toutes les Accorderies ont largement inspiré les orientations stratégiques du plan.

Pendant l'été 2020, des rencontres virtuelles se sont tenues avec chacune des Accorderies afin d'échanger sur leur situation et sur leurs besoins dans le cadre d'un diagnostic organisationnel. Cet exercice nous a permis de dresser un portrait plus précis de la situation de chacune des Accorderies.

Finalement, les membres des conseils d'administration du Réseau et des Accorderies se sont prêtés à un exercice d'analyse des forces et des faiblesses de l'organisme, des opportunités qui s'offrent à lui, de même que des menaces qui le guettent (Analyse FFOM). Par la même occasion, ils ont été appelés à identifier les défis auxquels l'organisme est et sera confronté dans un avenir rapproché et les perspectives à court terme (3 ans) du Réseau Accorderie.

Ces éléments ont servi dans un premier temps à proposer des orientations stratégiques pour répondre aux enjeux identifiés. Ces enjeux et ces orientations stratégiques ont ensuite été regroupés sous 5 grands thèmes qui ont servi de base à la construction du plan d'action de la planification stratégique :



Les enjeux et orientations stratégiques ont ensuite été assortis d'objectifs, de sous-objectifs et de moyens de réalisation et, pour chacun d'eux, un échéancier et des résultats attendus ont été proposés.

À chacune des étapes de l'élaboration de ce plan d'action, les membres du conseil d'administration du Réseau Accorderie ont été appelés à le commenter, à en discuter et à le bonifier. La version finale du plan d'action de la **Planification stratégique 2021-2024** du Réseau Accorderie a été unanimement adoptée par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue le 30 octobre 2024.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2027 : PLAN D'ACTION (Orientations stratégiques – Objectifs – Moyens – Échéancier – Évaluation)

Mission, Vision, Valeurs

Orientation stratégique 1

→ Favoriser l'appropriation de la mission, de la vision et des valeurs véhiculées par le Réseau.

Objectifs	Moyens	Échéance	Évaluation
1.1 Confirmer l'adhésion de tous les intervenants ¹ à la mission, à la vision et aux valeurs du Réseau.	Inclusion de cette adhésion dans le Code d'éthique des membres du conseil d'administration du Réseau.	2024	Code d'éthique signé par tous.les les administrateurs.trices du Réseau.
	Inclusion de ces énoncés de mission, de vision et de valeurs du Réseau dans le formulaire d'engagement que tout.e Accordeur.e signe lors de son adhésion.	2025	Énoncés de mission, vision, valeurs inclus aux documents d'adhésion des Accordeur.e.s.
1.2 Faire en sorte que la mission, la vision et les valeurs du Réseau soit connues et comprises de tous les intervenants ¹ .	Énoncés de mission, de vision et de valeurs présents dans les documents promotionnels, sur les plateformes et lors des événements du Réseau.	2024	Énoncés de mission, vision valeurs présents sur les documents officiels, les plateformes et dans les événements.

Organisation

Orientation stratégique 2

→ Renforcer l'ensemble des composantes contribuant à une saine gouvernance du Réseau.

Objectifs	Moyens	Échéance	Évaluation
2.1 Consolider la composition du conseil d'administration afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle et assumer l'entièreté des responsabilités qui lui sont dévolues.	Définition du profil des compétences souhaitées au sein du conseil d'administration.	2025	Profils de compétences établis et partagés avec les Accorderies avant les assemblées générales.
	Mise en place d'un programme de formation des membres du conseil d'administration (au moment de leur entrée en fonction, au début de chacune des années, pour des besoins ponctuels, etc.).	2025	Conseil d'administration du Réseau formé sur ses rôles et ses responsabilités dès leur prise de poste.
	Mise en place d'un processus d'auto-évaluation de la direction générale, de la présidence et du conseil d'administration.	2024-2025	Procédure d'évaluation claire établie.

¹ Membres du CA du Réseau, Accorderies, Accordeur.e.s

2.2 Poursuivre le recours à des comités ad hoc pour mener une réflexion approfondie sur des sujets identifiés par le CA.	Consolidation du travail de réflexion du <i>conseil de sages</i> afin de s'assurer que le modèle <i>Accorderie</i> poursuive son évolution en s'adaptant à la réalité changeante de nos sociétés.	En continu	<i>Conseil de sages</i> actif et un modèle <i>Accorderie</i> en constante évolution.
	Consolidation du travail du <i>comité de gestion</i> afin de s'assurer que les mesures mises de l'avant par le Réseau répondent adéquatement aux besoins des <i>Accorderies</i> .	En continu	Réunions régulières du <i>comité de gestion</i> .
2.3 S'assurer que toutes les <i>Accorderies</i> s'approprient la <i>Convention</i> modifiée en fonction des commentaires des <i>Accordeur.e.s</i> lors du lac-à-l'épaule et qu'elles respectent leur engagement dans le cadre de leurs activités.	Organisation de séances virtuelles d'échanges sur la <i>Convention</i> .	2025	<i>Accordeur.e.s</i> s'étant familiarisé.e.s avec la convention.
	Adoption par l'AG du Réseau de la <i>Convention</i> .	2025	Convention adoptée.
	Signature de la <i>Convention</i> par le conseil d'administration de chacune des <i>Accorderies</i> .	2025	Conventions signées par chaque <i>Accorderie</i> .
	Application des termes de la <i>Convention</i> par le Réseau et par toutes les <i>Accorderies</i> .	En continu	Termes de la <i>Convention</i> sont appliqués par les <i>Accorderies</i> et le conseil d'administration du Réseau.

Vie associative

Orientation stratégique 3

→ Développer le sentiment d'appartenance au Réseau de tous les intervenants².

Objectifs	Moyens	Échéance	Évaluation
3.1 Doter le Réseau d'une équipe d'employés réguliers et en assurer la stabilité.	Recrutement de deux employé.e.s ayant une connaissance du milieu communautaire et une expérience pertinente en fonction des dossiers à mener.	2025	Deux nouvelles personnes employées au Réseau.
	Offre de conditions de travail permettant le maintien d'une équipe stable, solidaire et dynamique.	En continu	

² *Accordeur.e.s*, membres de CA des *Accorderies*, membres du CA du Réseau, employés du Réseau et des *Accorderies*.

3.2 Bonifier l'offre de services offerts aux Accorderies.	<p>Analyse des activités offertes actuellement aux Accorderies:</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélection des activités à maintenir (avec ou sans modifications) et des activités à abandonner; • identification de nouvelles activités à mettre en place. 	2025	Liste des services offerts par le Réseau mise à jour en fonction des besoins exprimés par les Accordeur.e.s.
	Finalisation du développement du nouvel espace-membre.	2025	Nouvel espace-membre mis en ligne.
	Développement de modèles standardisés pour les documents officiels (politiques, code de vie, etc.)	En continu	Modèles standardisés produits.
	Développement du volet <i>Formation</i> (accompagnement/coaching, activités de formation pour membres de CA, pour Accordeur.e.s, etc.)	En continu	Nouvelles formations créées et données aux Accordeur.e.s intéressé.e.s.
	Poursuite de l'accompagnement offert aux Accordeur.e.s souhaitant consolider le fonctionnement de leur Accorderie: gouvernance, mobilisation, financement, respect des Lois, application de la <i>Convention</i> , etc.	En continu	
3.3 Développer la vie associative	<p>Mise en place de mesures de soutien pour favoriser l'augmentation du nombre et de la qualité des échanges entre Accorderies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • partage d'expertises et d'informations; • mécanismes de soutien par des pairs. 	2026	Multiplication des échanges entre Accorderies.
	Organisation de rencontres (en présentiel ou virtuelles) permettant aux Accordeur.e.s d'échanger: partage des bonnes pratiques, des défis et des pistes de solution.	En continu	Rencontres régulières permettant aux Accordeur.e.s d'échanger sur les thèmes qui les intéressent.
	Diffusion de messages pour encourager l'implication des Accordeur.e.s à la vie démocratique et associative du Réseau.	En continu	Participation accrue des Accordeur.e.s à la vie démocratique et associative du Réseau.

3.4 Améliorer les outils permettant des communications fluides entre le Réseau et les Accorderies.	Publication régulière de la <i>Note d'information</i> .	En continu	Accordeur.e.s informé.e.s de ce qui se passe au niveau national.
	Consolidation de la plateforme destinée aux administrateurs.trices: partage de documents référence et autres outils collaboratifs.	En continu	Nuage avec les documents à jour disponibles à tous.les les administrateurs.trices.
3.5 Soutenir les initiatives visant le développement de nouvelles Accorderies.	Accompagnement des groupes de personnes souhaitant mettre sur pied une nouvelle Accorderie.	En continu	Nouvelles Accorderies à travers le Québec et au-delà.

Visibilité/Notoriété

Orientation stratégique 4

→ Élargir la notoriété du Réseau et des Accorderies.

Objectifs	Moyens	Échéance	Évaluation
4.1 Faire mieux connaître le modèle <i>Accorderie</i> auprès du grand public.	Renouvellement du site <i>Vitrine</i> .	2026	Nouveau site mis en ligne.
	Maintien de notre stratégie sur les médias sociaux.	En continu	Présence en ligne maintenue.
	Diffusion de messages mettant l'accent sur le rôle des Accorderies comme actrices majeures de mobilisation citoyenne autour de différents axes liés à la mission et aux préoccupations sociales de l'heure.	En continu	
4.2 Créer davantage de liens avec des organismes communautaires nationaux.	Participation accrue aux activités de mobilisation, conseils d'administration, comités et tables nationales.	En continu	Participation du Réseau à des conseils d'administration et comités d'autres organisations.
4.3 Appuyer la création d'Accorderies partout au Québec et éventuellement au Canada.	Mise à jour des outils de démarrage, formation, etc.	2025	Nouvelle trousse d'outils de démarrage disponible pour les groupes intéressés.
	Amélioration de l'accompagnement afin de favoriser l'ouverture de davantage d'Accorderies.	2025	Suivis plus réguliers de la part de l'équipe du Réseau sur la base d'un échéancier bien défini.

4.4 Continuer à générer des projets d'études avec des milieux de la recherche.	Participation active à des recherches visant à documenter : <ul style="list-style-type: none"> • les bénéfices du modèle Accorderie sur la société en général ; • les bénéfices de la participation à une Accorderie pour des groupes d'individus. 	En continu	Nouvelles recherches sur le modèle Accorderie.
4.5 Systématiser la collaboration avec le Réseau des Accorderies de France.	Création d'outils facilitant les échanges entre Accordeur.e.s des deux Réseaux.	2025-2026	Procédures claires et partagées entre les deux Réseaux.
	Élaboration d'un calendrier annuel de rencontres entre les Accorderies du Québec et de la France.	2025-2026	Calendrier de rencontres établi.

Financement

Orientation stratégique 5

→ Poursuivre les démarches pour assurer un financement stable et récurrent pour chacune des Accorderies et pour le Réseau.

Objectifs	Moyens	Échéance	Évaluation
5.1 Mettre à jour le plan de financement	Rédaction d'un plan de financement mis à jour.	2025	Plan de financement à jour.
5.2 Poursuivre le développement de l'argumentaire destiné aux bailleurs de fonds faisant la démonstration de la spécificité du modèle Accorderie et de ses effets positifs sur les individus et sur la société.	Production d'un outil résumant/vulgarisant les principales conclusions des études d'impact existantes (amélioration de la qualité de vie, lien social, appartenance, engagement social, etc.).	2025	Outils résumant les principales conclusions des études d'impact existantes.
	Réalisation de nouvelles études d'impact en partenariat avec les milieux de la recherche.	En continu	Études d'impact réalisées.
5.3 Accompagner les Accorderies dans l'obtention d'ententes de subvention au fonctionnement et par projets.	Accompagnement et ressources pour favoriser l'obtention du financement du programme multisectoriel du SACAIS.	2024	Nouvelles Accorderies financées au fonctionnement par le SACAIS.
	Mise à jour régulière des programmes de subvention dans lesquels les Accorderies et le Réseau pourraient obtenir du financement.	En continu	Outil de financement mis à jour régulièrement.

5.4 Faire les représentations politiques nécessaires afin que le Réseau et toutes les Accorderies, présentes et futures, aient accès à un financement à la mission.	Rédaction de mémoires à l'intention du ministre des Finances à chaque budget.	2025-2026	Mémoire rédigé et transmis au ministre des Finances chaque année.
	Démarches et représentations pertinentes pour favoriser la création d'un nouveau PAGAC en 2026 et que de nouveaux financements soient injectés au volet <i>Organismes multisectoriels</i> .	2025-2026	
5.5 Rechercher de nouvelles avenues de financement. (fondations philanthropiques, donations, partenariats privés, projets innovants, etc.)	Recours à une agence professionnelle pour la recherche de financement.	2027	Nouvelles opportunités de financement.
	Développement d'outils pour aider les Accorderies dans l'organisation d'activités d'auto-financement.	2026	Accorderies multipliant les activités d'auto-financement.
5.6 Explorer les possibilités de contributions des Accorderies au financement du Réseau.	Mise en place d'un comité chargé d'élaborer des hypothèses de contribution en tenant compte de la capacité des Accorderies.	2026-2027	Différents scénarios de contribution des Accorderies au Réseau.



REMERCIEMENTS

Le Réseau Accorderie tient à remercier chaleureusement **tous.les les Accordeur.e.s** ayant participé aux diverses étapes de consultations qu'a comportées cet exercice de planification stratégique. Leurs commentaires, préoccupations, et suggestions ont été la matière première indispensable à la production de ce document.

Aussi, un remerciement tout spécial à l'équipe de **Bénévoles d'expertise**, dont la contribution à la démarche d'élaboration de la planification stratégique a été d'un grand soutien. Le fait d'avoir un regard extérieur nous a permis d'envisager certains aspects sous un autre angle et de prendre du recul dans notre réflexion. Nous sommes infiniment reconnaissants du temps accordé à notre organisation et du professionnalisme dont cet organisme a fait preuve tout au long de son accompagnement.



Finalement, nous remercions nos quatre partenaires philanthropiques ayant rendu possible ce long processus de réflexion: la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation Mirella et Lino Saputo, Mission Inclusion et la Fondation Béati.





160, rue Saint-Joseph Est
Québec (QC) G1K 3A7



418.524.2597



reseau@accorderie.ca



www.accorderie.ca

R É S E A U

Accorderie 